

AVIS DE RÉTROCESSION

Publication effectuée en vertu de l'article R. 143-11 du Code Rural et de la Pêche Maritime, relatif à la publication des décisions de rétrocession

Valant certificat d'affichage pendant une durée de 15 jours	Visa et Cachet de la mairie 	Date d'envoi par la SAFER : 07/04/2026
---	---	--

LE MAIRE,
MARC LARROQUE

Salinelles
le 14/04/2026

La Safer Occitanie porte à la connaissance des intéressés qu'à la suite d'une acquisition amiable, elle a procédé, selon les précisions ci-après, à la rétrocession des biens immobiliers ci-dessous désignés :

Dossier : RS 30 25 0034 01

Parcellaire :

Salinelles (30) :

- LA PLAINE : ZC0080

Superficie totale du dossier : 46 a 40 ca

Attributaire : **GFA LE MAS DE VEYRE** représentée par Monsieur **LAPIERRE Richard**

Motivation du choix : Restructuration d'une exploitation viticole joignante de parcelle

Conditions financières : 5 240,00 € TTC

Service Départemental
Gard (30)

1120 route de Saint Gilles

30000 Nîmes

Tél : 04 66 04 99 30

service-30@safer-occitanie.fr

SIÈGE SOCIAL

10, chemin de la Lacade

Auzeville-Tolosane

BP 22125

31321 Castanet-Tolosan

Cedex

Tél : 09 70 10 20 30

service-accueil@safer-occitanie.fr

SA au capital de 6 982 624€

RCS Toulouse

SIREN 086 120 235

APE : 4299 Z

www.safer-occitanie.com